

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de revenu Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 92 153 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 144,40 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 713 799                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,13 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 23,23 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Co-operators Compagnie d'assurance-vie                               |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

#### Dix principaux placements

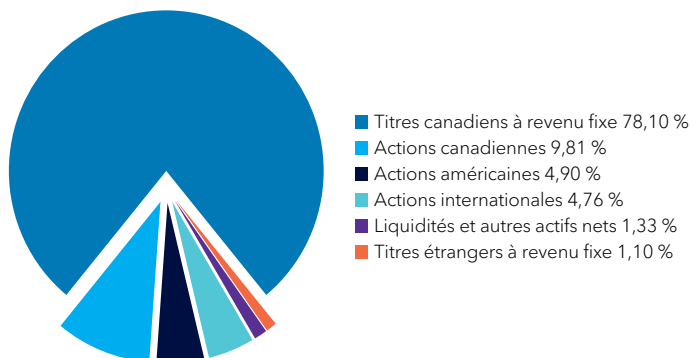
|                                                                    |         |
|--------------------------------------------------------------------|---------|
| Fonds canadien à revenu fixe Co-operators                          | 30,01 % |
| Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators | 30,01 % |
| Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators                | 20,00 % |
| Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators                 | 5,02 %  |
| Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators                     | 4,99 %  |
| Fonds d'actions canadiennes Co-operators                           | 4,99 %  |
| Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators        | 2,49 %  |
| Fonds d'actions américaines Co-operators                           | 2,49 %  |

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

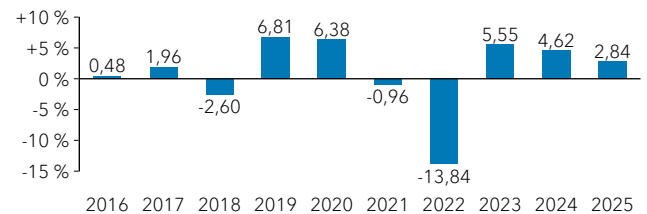
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 098,68 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,95 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de revenu équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 150 502 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 191,48 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 936 699                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,19 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 24,13 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Co-operators Compagnie d'assurance-vie                               |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

#### Dix principaux placements

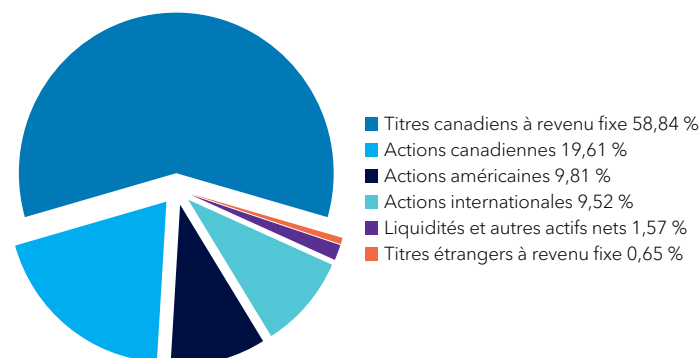
|                                                                   |         |
|-------------------------------------------------------------------|---------|
| Fonds canadien à revenu fixe Co-operators                         | 25,02 % |
| Fonds indicel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators | 25,02 % |
| Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators                | 10,04 % |
| Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators               | 10,00 % |
| Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators                    | 9,98 %  |
| Fonds d'actions canadiennes Co-operators                          | 9,97 %  |
| Fonds indicel d'actions américaines BlackRock Co-operators        | 4,99 %  |
| Fonds d'actions américaines Co-operators                          | 4,98 %  |

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

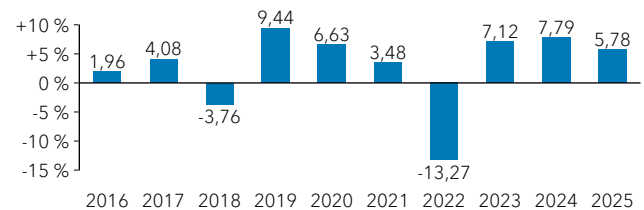
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 306,29 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,71 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de revenu équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

#### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

##### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

##### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

##### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

##### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

#### Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

#### Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de croissance équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 308 630 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 241,59 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 1 602 375                                                            |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,30 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 26,90 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Co-operators Compagnie d'assurance-vie                               |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

#### Dix principaux placements

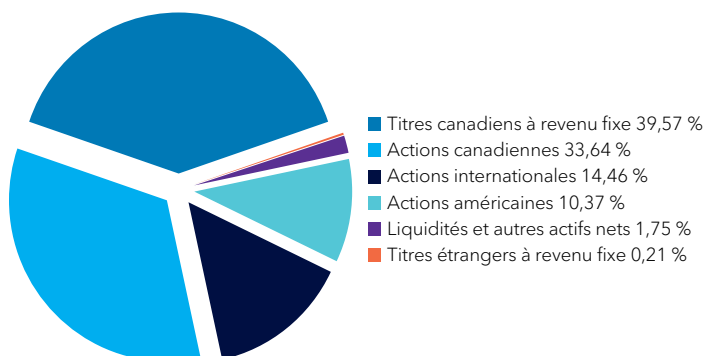
|                                                                    |         |
|--------------------------------------------------------------------|---------|
| Fonds canadien à revenu fixe Co-operators                          | 20,02 % |
| Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators | 20,02 % |
| Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators                 | 15,06 % |
| Fonds d'actions canadiennes Co-operators                           | 14,96 % |
| Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> Co-operators           | 9,99 %  |
| Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators                     | 9,98 %  |
| Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators        | 4,99 %  |
| Fonds d'actions américaines Co-operators                           | 4,98 %  |

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

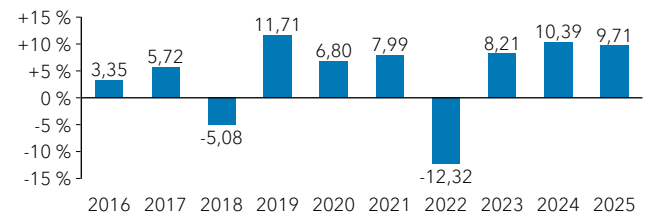
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 535,47 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,38 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de croissance équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

#### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

##### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

##### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

##### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

##### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

#### Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

#### Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de croissance Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 195 088 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 311,72 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 810 654                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,41 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 38,60 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Co-operators Compagnie d'assurance-vie                               |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

#### Dix principaux placements

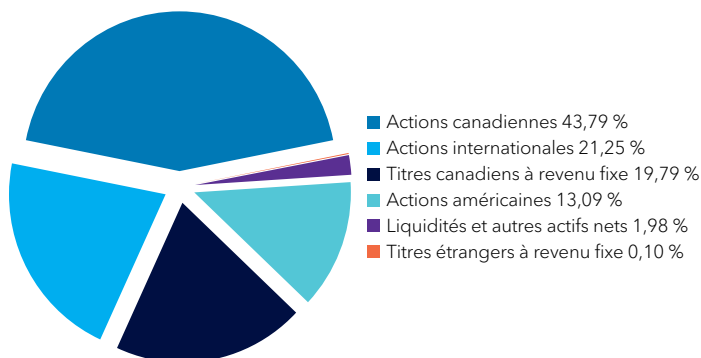
|                                                                    |         |
|--------------------------------------------------------------------|---------|
| Fonds d'actions canadiennes Co-operators                           | 19,96 % |
| Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators                 | 15,07 % |
| Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators                     | 14,98 % |
| Fonds canadien à revenu fixe Co-operators                          | 10,01 % |
| Fonds Fidelity Mondial Co-operators                                | 10,01 % |
| Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators | 10,01 % |
| Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> Co-operators           | 9,99 %  |
| Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators        | 4,99 %  |
| Fonds d'actions américaines Co-operators                           | 4,98 %  |

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

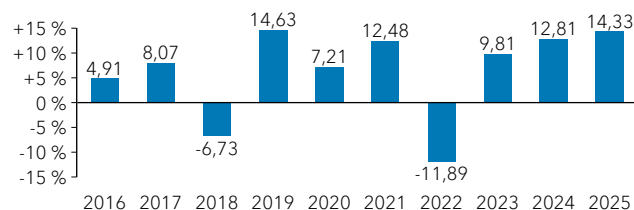
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 824,37 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,20 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de croissance maximum Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 98 943 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 401,40 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 338 047                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,46 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 37,90 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Co-operators Compagnie d'assurance-vie                               |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

##### Dix principaux placements

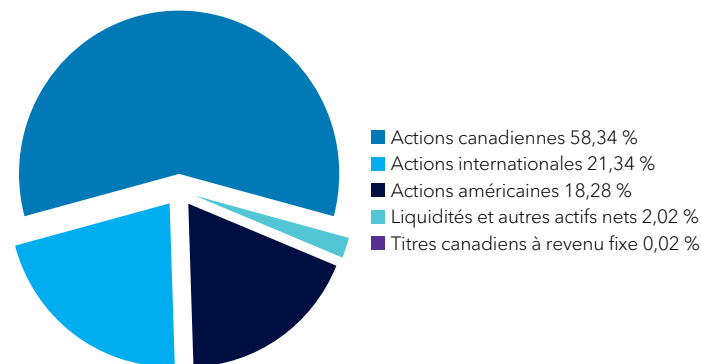
|                                                             |         |
|-------------------------------------------------------------|---------|
| Fonds d'actions canadiennes Co-operators                    | 19,97 % |
| Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators          | 15,07 % |
| Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> Co-operators    | 15,00 % |
| Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators              | 14,99 % |
| Fonds Fidelity Mondial Co-operators                         | 10,02 % |
| Fonds indiciel d'actions canadiennes BlackRock Co-operators | 9,99 %  |
| Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators | 7,48 %  |
| Fonds d'actions américaines Co-operators                    | 7,48 %  |

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

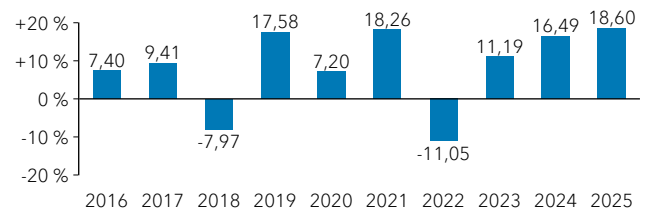
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 202,54 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,22 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille de croissance maximum Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

#### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

##### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

##### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

##### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

##### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

#### Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

#### Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                         |                                                                      |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                             | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                         | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                     | 3 789 000 \$                                                         |
| Valeur liquidative par part :                           | 124,14 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                        | 48 022                                                               |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                      | 3,24 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2025 : | 17,53 %                                                              |
| Placement minimal :                                     | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                          | Placements NEI                                                       |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

#### Dix principaux placements

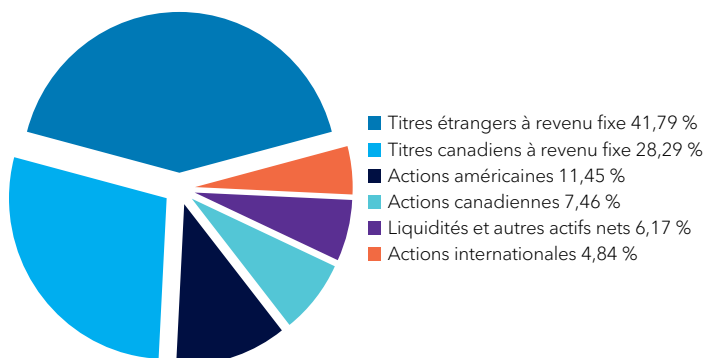
|                                                      |         |
|------------------------------------------------------|---------|
| Fonds d'obligations canadiennes NEI                  | 31,24 % |
| Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI | 25,91 % |
| Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI            | 11,49 % |
| Fonds d'actions américaines ER NEI                   | 6,01 %  |
| Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI  | 4,99 %  |
| Fonds d'actions mondiales ER NEI                     | 4,68 %  |
| Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI   | 3,14 %  |
| Fonds de dividendes mondial ER NEI                   | 3,08 %  |
| Fonds d'actions canadiennes ER NEI                   | 2,63 %  |
| Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI             | 1,59 %  |

Les 10 principaux placements représentent 94,76 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

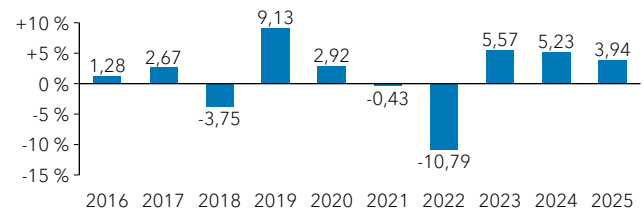
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 152,90 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,43 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

#### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

##### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

##### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

##### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

##### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

#### Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

#### Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                         |                                                                      |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                             | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                         | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                     | 4 891 000 \$                                                         |
| Valeur liquidative par part :                           | 143,63 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                        | 95 448                                                               |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                      | 3,30 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2025 : | 22,43 %                                                              |
| Placement minimal :                                     | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                          | Placements NEI                                                       |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

#### Dix principaux placements

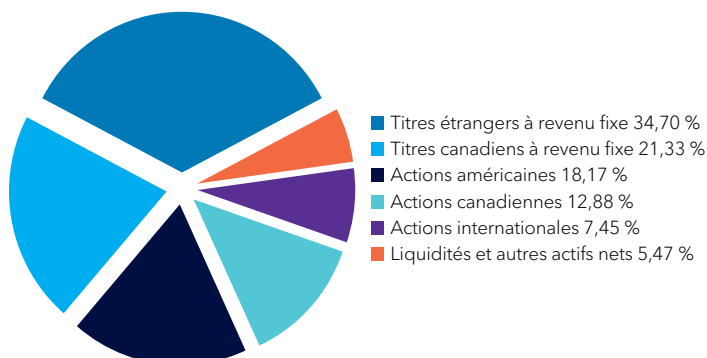
|                                                      |         |
|------------------------------------------------------|---------|
| Fonds d'obligations canadiennes NEI                  | 23,45 % |
| Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI | 21,87 % |
| Fonds d'actions américaines ER NEI                   | 9,44 %  |
| Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI            | 8,70 %  |
| Fonds d'actions mondiales ER NEI                     | 6,66 %  |
| Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI  | 4,98 %  |
| Fonds d'actions canadiennes ER NEI                   | 4,71 %  |
| Fonds de dividendes mondial ER NEI                   | 4,58 %  |
| Fonds indicel canadien amélioré ESG NEI              | 4,23 %  |
| Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI   | 3,11 %  |

Les 10 principaux placements représentent 91,73 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

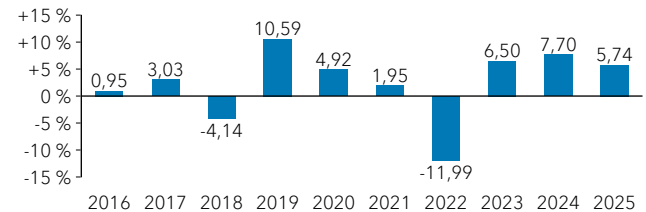
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 259,17 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,33 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

## Bref aperçu

|                                                         |                                                                      |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                             | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                         | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                     | 29 153 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                           | 176,67 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                        | 983 517                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                      | 3,41 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2025 : | 20,61 %                                                              |
| Placement minimal :                                     | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                          | Placements NEI                                                       |

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

### Dix principaux placements

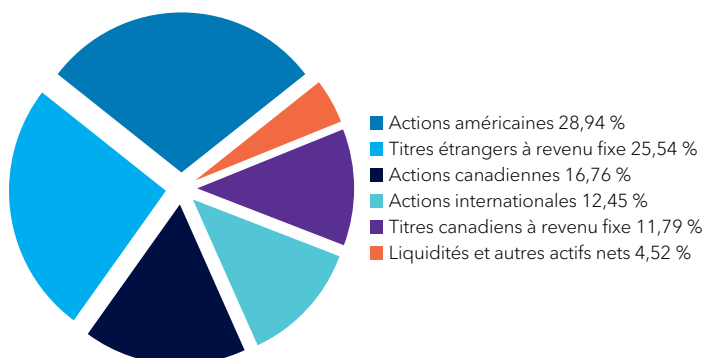
|                                                          |         |
|----------------------------------------------------------|---------|
| Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI     | 17,70 % |
| Fonds d'actions américaines ER NEI                       | 13,69 % |
| Fonds d'obligations canadiennes NEI                      | 12,77 % |
| Fonds d'actions mondiales ER NEI                         | 6,65 %  |
| Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI                 | 5,77 %  |
| Fonds d'actions canadiennes ER NEI                       | 5,75 %  |
| Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF                         | 5,42 %  |
| Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI      | 5,02 %  |
| Fonds de dividendes mondial ER NEI                       | 4,51 %  |
| Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI | 4,17 %  |

Les 10 principaux placements représentent 81,45 % du fonds.

Nombre total de placements : 18

### Répartition des placements

31 décembre 2025



## Quel a été le rendement du fonds?

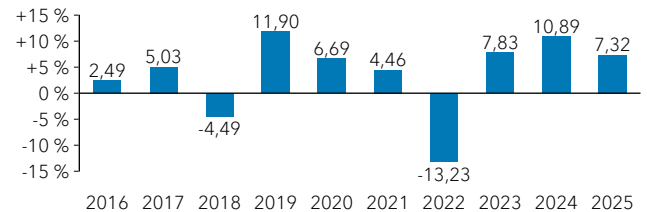
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 427,79 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,63 % par année.

### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

#### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

##### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

##### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

##### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

##### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

#### Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

#### Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                         |                                                                      |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                             | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                         | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                     | 8 712 000 \$                                                         |
| Valeur liquidative par part :                           | 215,62 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                        | 69 261                                                               |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                      | 3,62 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2025 : | 32,13 %                                                              |
| Placement minimal :                                     | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                          | Placements NEI                                                       |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

#### Dix principaux placements

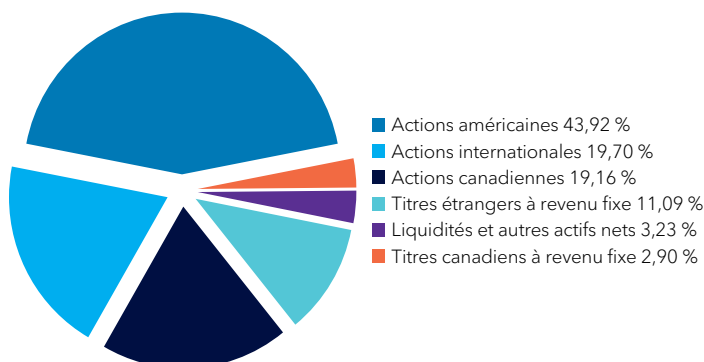
|                                                          |         |
|----------------------------------------------------------|---------|
| Fonds d'actions américaines ER NEI                       | 23,36 % |
| Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI     | 8,85 %  |
| Fonds indicel canadien amélioré ESG NEI                  | 6,79 %  |
| Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF                         | 6,64 %  |
| Fonds d'actions canadiennes ER NEI                       | 6,25 %  |
| Fonds de dividendes mondial ER NEI                       | 5,99 %  |
| Fonds d'actions mondiales ER NEI                         | 5,61 %  |
| Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI | 5,12 %  |
| Avantis Responsible International Equity ETF             | 3,69 %  |
| Fonds d'actions internationales ER NEI                   | 2,98 %  |

Les 10 principaux placements représentent 75,28 % du fonds.

Nombre total de placements : 21

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

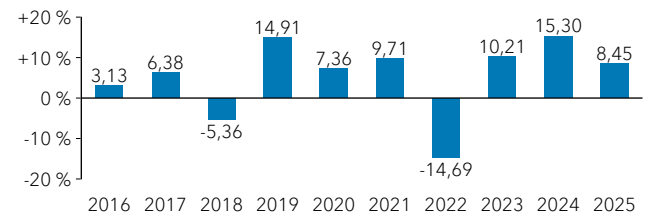
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 652,23 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,15 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds canadien à revenu fixe Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 236 363 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 115,69 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 2 254 389                                                            |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,86 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 19,23 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débiteures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

#### Dix principaux placements

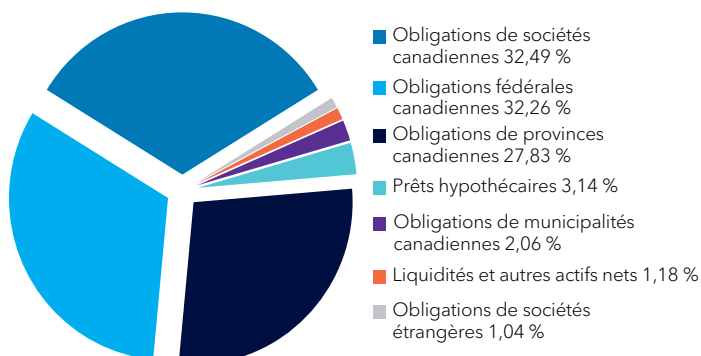
|                                                           |        |
|-----------------------------------------------------------|--------|
| Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 mars 2030               | 5,28 % |
| Fonds commun Addenda obligations de sociétés court terme  | 4,93 % |
| Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2034               | 4,26 % |
| Fonds commun Addenda hypothèques commerciales             | 3,55 % |
| Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 février 2028            | 2,90 % |
| Province de l'Ontario, 3,95 %, 2 décembre 2035            | 2,87 % |
| Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040                     | 2,71 % |
| Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046            | 2,56 % |
| Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032               | 2,55 % |
| Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, 15 juin 2029 | 2,23 % |

Les 10 principaux placements représentent 33,84 % du fonds.

Nombre total de placements : 239

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

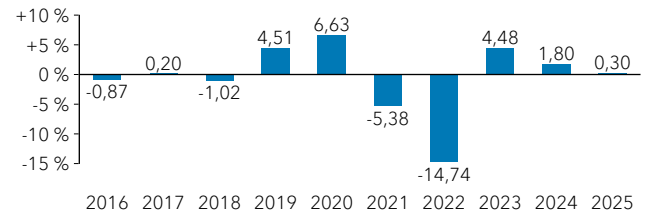
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 942,83 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,59 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds du marché monétaire Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 44 587 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 106,06 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 570 447                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 1,64 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 664,60 %                                                             |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

#### Dix principaux placements

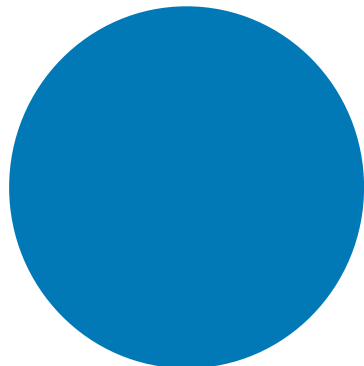
|                                                                                      |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Bons du Trésor du Canada, 11 février 2026                                            | 22,05 % |
| Corporation de Services Financiers Camions Daimler Canada, 5,81 %, 25 septembre 2026 | 9,22 %  |
| North West Redwater Partnership, 3,20 %, 24 avril 2026                               | 9,03 %  |
| Enbridge Inc., billet à escompte, 26 janvier 2026                                    | 8,99 %  |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,00 %, 7 décembre 2026                     | 8,06 %  |
| Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 18 mai 2026                                       | 7,75 %  |
| Banque Toronto-Dominion, 5,42 %, 10 juillet 2026                                     | 6,87 %  |
| Central 1 Credit Union, 5,88 %, 10 novembre 2026                                     | 6,07 %  |
| Wells Fargo & Company, 2,98 %, 19 mai 2026                                           | 5,92 %  |
| Waste Management Inc., 2,60 %, 23 septembre 2024                                     | 4,51 %  |

Les 10 principaux placements représentent 88,47 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

#### Quel a été le rendement du fonds?

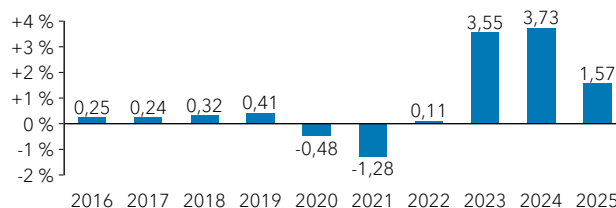
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 086,20 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,83 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,10 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 198 197 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 254,54 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 545 747                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,87 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 69,23 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

#### Dix principaux placements

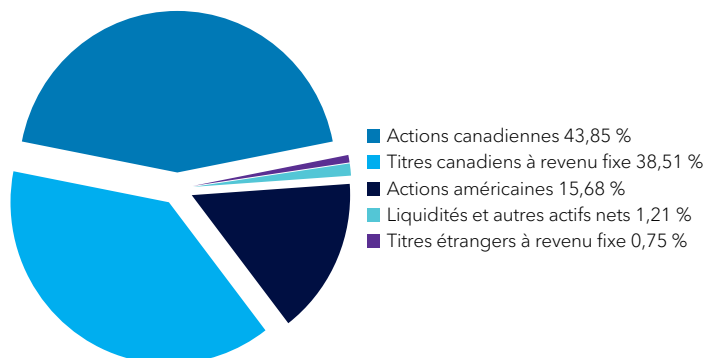
|                                           |         |
|-------------------------------------------|---------|
| Fonds commun Addenda actions – États-Unis | 15,44 % |
| Banque Toronto-Dominion                   | 2,77 %  |
| Mines Agnico Eagle Limitée                | 2,75 %  |
| Shopify Inc.                              | 2,53 %  |
| Banque Royale du Canada                   | 2,40 %  |
| Brookfield Corporation                    | 2,26 %  |
| Banque de Montréal                        | 2,17 %  |
| Alamos Gold Inc.                          | 2,15 %  |
| Banque de Nouvelle-Écosse                 | 1,71 %  |
| Wheaton Precious Metals Corporation       | 1,60 %  |

Les 10 principaux placements représentent 35,78 % du fonds.

Nombre total de placements : 238

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

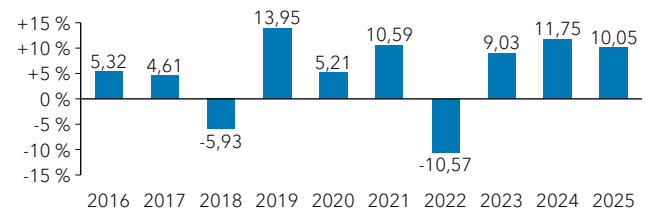
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 647,91 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,12 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds équilibré Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                        | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 272 917 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 212,69 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 3 718 645                                                            |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,08 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 7,08 %                                                               |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Mawer Investment Management Ltd.                                     |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

#### Dix principaux placements

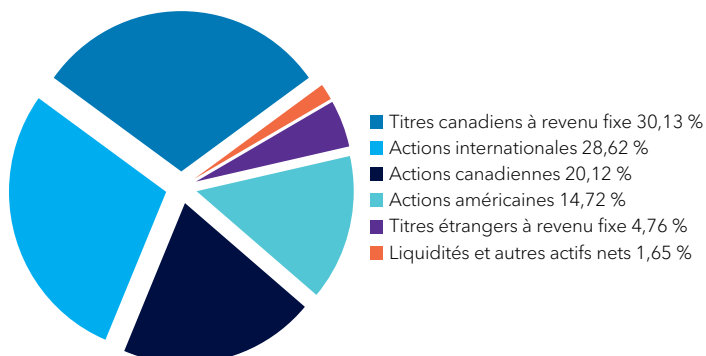
|                                                            |         |
|------------------------------------------------------------|---------|
| Fonds canadien d'obligations Mawer                         | 30,13 % |
| Fonds d'actions internationales Mawer                      | 19,31 % |
| Fonds d'actions canadiennes Mawer                          | 16,95 % |
| Fonds d'actions américaines Mawer                          | 11,85 % |
| Fonds mondial de petites capitalisations Mawer             | 6,81 %  |
| Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer               | 4,76 %  |
| Fonds nouveau du Canada Mawer                              | 3,17 %  |
| Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation Mawer | 2,87 %  |
| Fonds d'actions marché émergents Mawer                     | 2,50 %  |
| Bons du Trésor du Canada, 11 mars 2026                     | 1,08 %  |

Les 10 principaux placements représentent 99,43 % du fonds.

Nombre total de placements : 12

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

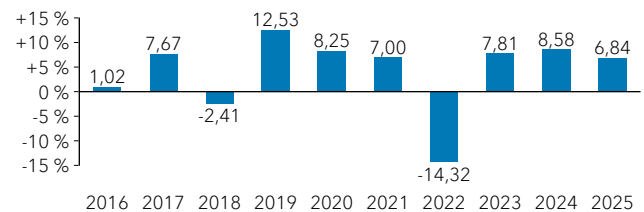
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 482,69 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,02 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 20 décembre 2021                                                     |
| Date où le fonds a été offert :                        | 20 décembre 2021                                                     |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 3 584 000 \$                                                         |
| Valeur liquidative par part :                          | 101,78 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 34 445                                                               |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,08 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 32,55 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Mawer Investment Management Ltd.                                     |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement ainsi que dans des obligations, des débetures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

#### Dix principaux placements

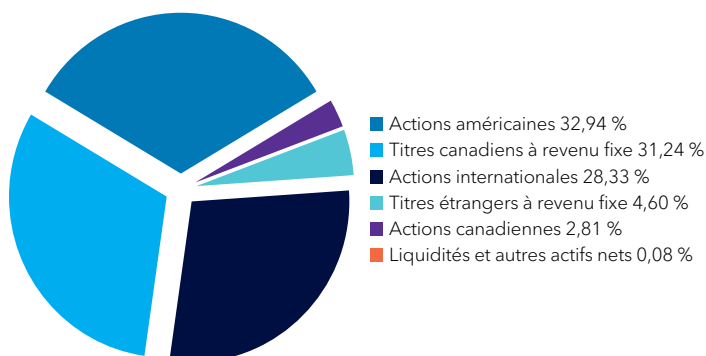
|                                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------|
| Fonds canadien d'obligations Mawer              | 35,84 % |
| Microsoft Corporation                           | 3,68 %  |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd. | 3,51 %  |
| Alphabet Inc.                                   | 3,33 %  |
| Amazon.com Inc.                                 | 2,66 %  |
| Marsh & McLennan Companies Inc.                 | 2,21 %  |
| Booking Holdings Inc.                           | 2,15 %  |
| Visa Inc.                                       | 1,89 %  |
| Berkshire Hathaway Inc.                         | 1,78 %  |
| Meta Platforms, Inc.                            | 1,73 %  |

Les 10 principaux placements représentent 58,78 % du fonds.

Nombre total de placements : 77

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

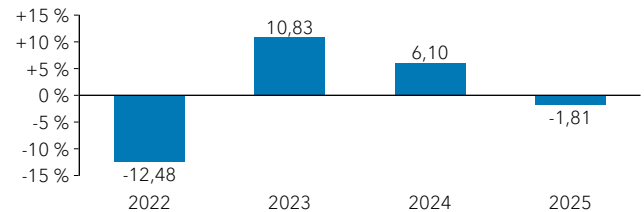
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 an(s) détient maintenant 1 010,55 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,26 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. Dans les 4 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions canadiennes Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 208 602 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 378,85 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 661 461                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,87 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 35,51 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

##### Dix principaux placements

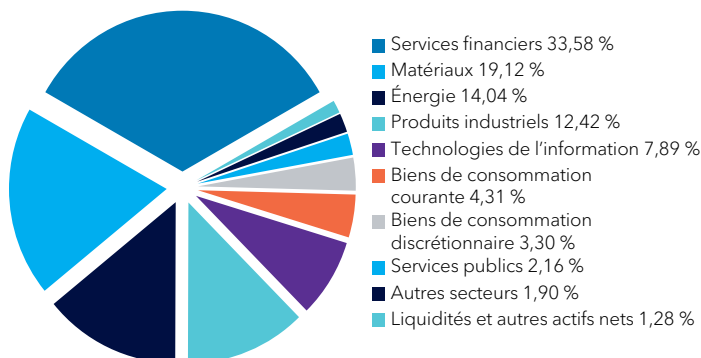
|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| Banque Toronto-Dominion             | 6,11 % |
| Mines Agnico Eagle Limitée          | 5,99 % |
| Shopify Inc.                        | 5,86 % |
| Banque Royale du Canada             | 5,30 % |
| Brookfield Corporation              | 4,92 % |
| Alamos Gold Inc.                    | 4,87 % |
| Banque de Montréal                  | 4,81 % |
| Wheaton Precious Metals Corporation | 3,93 % |
| Banque de Nouvelle-Écosse           | 3,91 % |
| Enbridge Inc.                       | 2,96 % |

Les 10 principaux placements représentent 48,66 % du fonds.

Nombre total de placements : 50

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

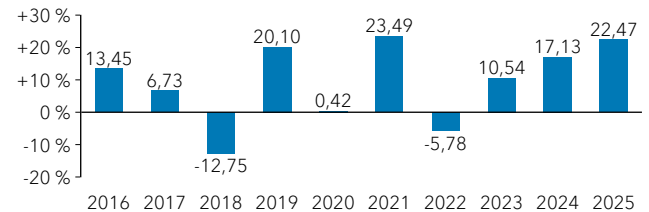
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 350,58 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,92 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds des ressources canadiennes Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 22 315 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 252,84 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 70 825                                                               |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,87 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 66,05 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui respectent sa vision de l'investissement durable.

##### Dix principaux placements

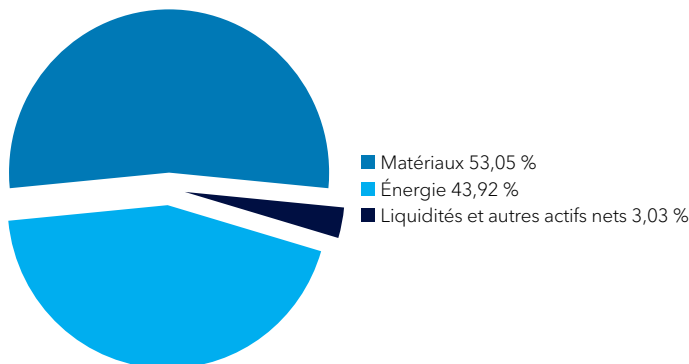
|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Mines Agnico Eagle Limitée          | 13,06 % |
| Alamos Gold Inc.                    | 9,80 %  |
| Wheaton Precious Metals Corporation | 8,40 %  |
| Canadian Natural Resources Ltd.     | 7,41 %  |
| Enbridge Inc.                       | 7,13 %  |
| TC Energy Corporation               | 7,01 %  |
| Franco-Nevada Corporation           | 6,30 %  |
| Kinross Gold Corporation            | 5,99 %  |
| Cameco Corporation                  | 5,54 %  |
| Suncor Energy Inc.                  | 4,31 %  |

Les 10 principaux placements représentent 74,95 % du fonds.

Nombre total de placements : 23

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

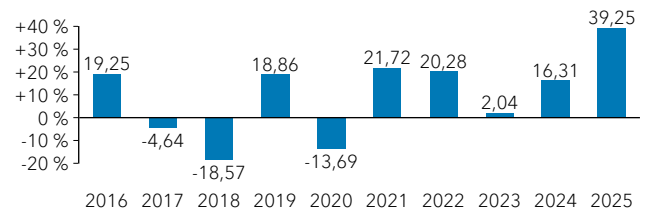
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 298,70 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,68 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup> Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                    |                                                                      |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                        | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                    | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                | 118 769 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                      | 438,75 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                   | 432 418                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                 | 3,41 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2025 : | 43,66 %                                                              |
| Placement minimal :                                | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                     | Fidelity Investments Canada s.r.i.                                   |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

##### Dix principaux placements

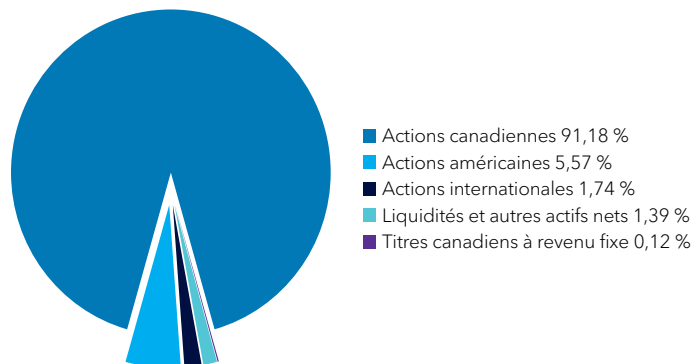
|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Banque Toronto-Dominion       | 7,22 % |
| Banque Royale du Canada       | 6,38 % |
| Shopify Inc.                  | 5,76 % |
| Mines Agnico Eagle Limitée    | 5,00 % |
| Franco-Nevada Corporation     | 3,65 % |
| Alimentation Couche-Tard Inc. | 3,18 % |
| TC Energy Corporation         | 3,04 % |
| Rogers Communications Inc.    | 2,41 % |
| Fortis Inc.                   | 2,20 % |
| TFI International Inc.        | 2,00 % |

Les 10 principaux placements représentent 40,84 % du fonds.

Nombre total de placements : 126

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

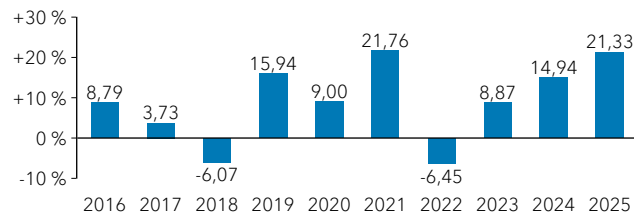
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 316,53 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,76 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                        | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 144 669 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 291,91 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 660 544                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,08 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 39,00 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Mawer Investment Management Ltd.                                     |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

##### Dix principaux placements

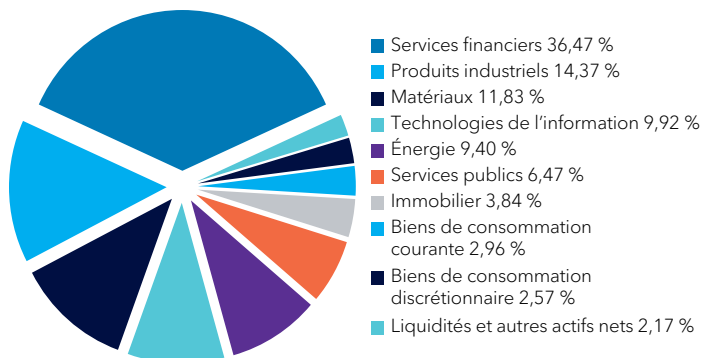
|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| Banque Royale du Canada         | 5,91 % |
| Banque Toronto-Dominion         | 5,78 % |
| Brookfield Corporation          | 4,35 % |
| Shopify Inc.                    | 4,09 % |
| AltaGas Ltd.                    | 3,33 % |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 3,28 % |
| Banque de Nouvelle-Écosse       | 3,28 % |
| iA Groupe financier             | 3,20 % |
| Franco-Nevada Corporation       | 3,10 % |
| Banque de Montréal              | 3,10 % |

Les 10 principaux placements représentent 39,42 % du fonds.

Nombre total de placements : 51

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

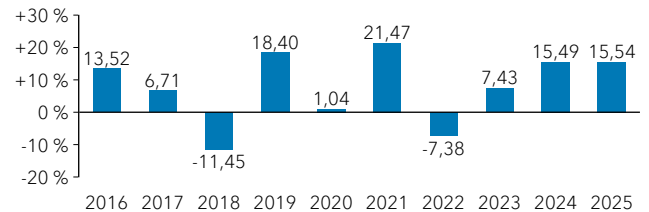
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 069,91 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,55 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds de dividendes PH&N Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 20 décembre 2021                                                     |
| Date où le fonds a été offert :                        | 20 décembre 2021                                                     |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 51 750 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 148,98 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 899 469                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,91 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 41,25 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.                                   |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

##### Dix principaux placements

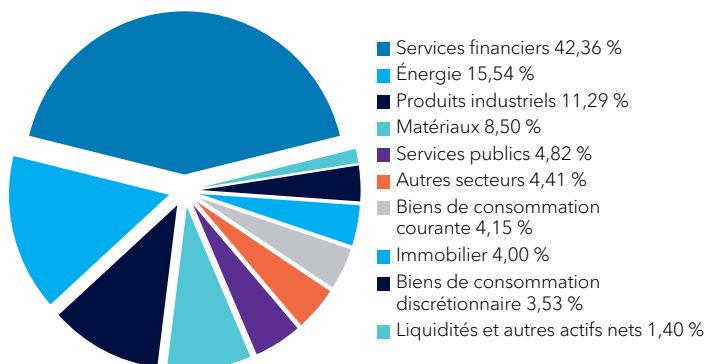
|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Banque Royale du Canada                 | 9,73 % |
| Banque Toronto-Dominion                 | 6,82 % |
| Enbridge Inc.                           | 4,53 % |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 4,05 % |
| Banque de Montréal                      | 3,59 % |
| Banque de Nouvelle-Écosse               | 3,50 % |
| Brookfield Asset Management Ltd.        | 3,02 % |
| Chemin de fer Canadien Pacifique        | 2,92 % |
| Société Financière Manuvie              | 2,90 % |
| Mines Agnico Eagle Limitée              | 2,34 % |

Les 10 principaux placements représentent 43,40 % du fonds.

Nombre total de placements : 59

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

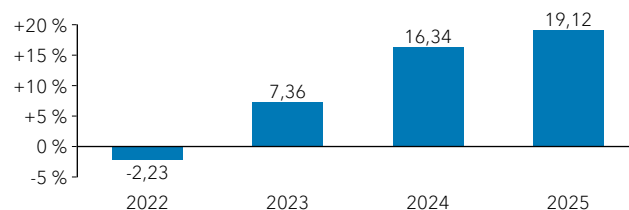
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 an(s) détient maintenant 1 454,65 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 9,82 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. Dans les 4 dernières années, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent les revenus et la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pks\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds Fidelity Mondial Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

## Bref aperçu

|                                                    |                                                                      |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                        | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                    | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                | 76 636 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                      | 454,77 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                   | 253 042                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                 | 3,79 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2025 : | 117,76 %                                                             |
| Placement minimal :                                | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                     | Fidelity Investments Canada s.r.i.                                   |

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

### Dix principaux placements

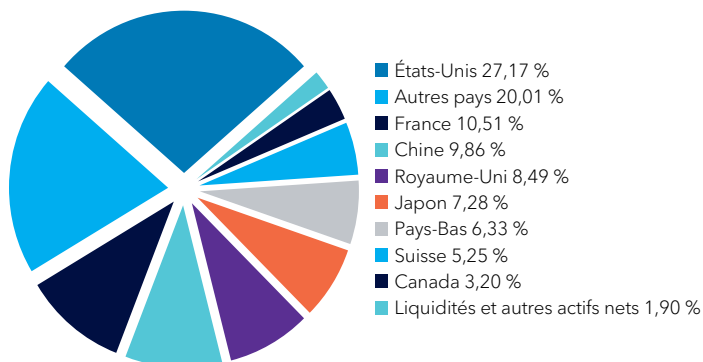
|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Microsoft Corporation         | 4,98 % |
| Alibaba Group Holding Ltd     | 3,34 % |
| Finning International Inc.    | 3,20 % |
| Prosus N.V.                   | 3,03 % |
| Melrose Industries PLC        | 2,80 % |
| Dollar Tree Inc.              | 2,66 % |
| Samsung Electronics Co., Ltd. | 2,60 % |
| BNP Paribas                   | 2,37 % |
| Northern Star Resources Ltd.  | 2,22 % |
| Yokohama Financial Group Inc. | 2,16 % |

Les 10 principaux placements représentent 29,36 % du fonds.

Nombre total de placements : 60

### Répartition des placements

31 décembre 2025



## Quel a été le rendement du fonds?

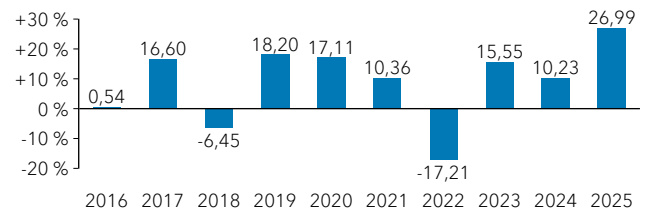
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 243,79 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,42 % par année.

### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions mondiales Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 22 décembre 2014                                                     |
| Date où le fonds a été offert :                        | 20 décembre 2021                                                     |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 33 906 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 112,18 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 285 973                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,28 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 26,04 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier, qui respectent sa vision de l'investissement durable.

#### Dix principaux placements

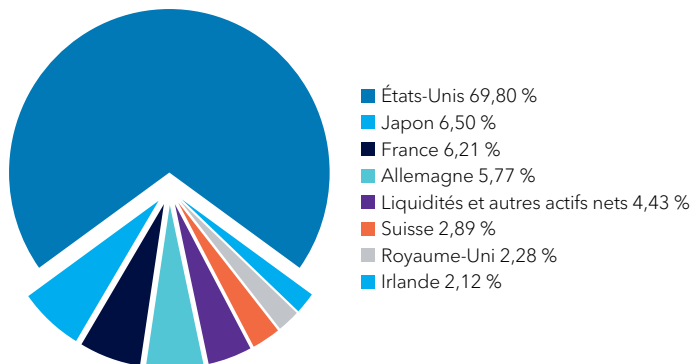
|                                                   |        |
|---------------------------------------------------|--------|
| Alphabet Inc.                                     | 5,76 % |
| Microsoft Corporation                             | 5,16 % |
| Apple Inc.                                        | 4,89 % |
| NVIDIA Corporation                                | 4,56 % |
| JPMorgan Chase & Co.                              | 4,30 % |
| Broadcom Inc.                                     | 3,98 % |
| Fonds commun Addenda marché monétaire – liquidité | 3,76 % |
| Amphenol Corporation                              | 3,67 % |
| Visa Inc.                                         | 3,49 % |
| Booking Holdings Inc.                             | 3,36 % |

Les 10 principaux placements représentent 42,93 % du fonds.

Nombre total de placements : 41

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

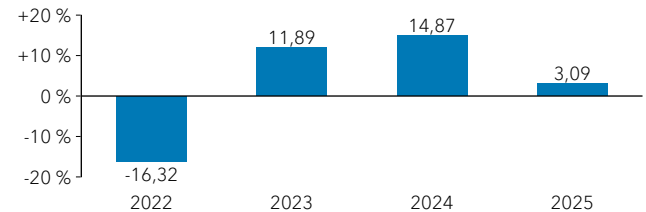
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 an(s) détient maintenant 1 108,81 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,62 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. Dans les 4 dernières années, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, réparties dans le monde entier. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions internationales Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 20 décembre 2021                                                     |
| Date où le fonds a été offert :                        | 20 décembre 2021                                                     |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 2 275 000 \$                                                         |
| Valeur liquidative par part :                          | 102,49 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 21 025                                                               |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,28 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 58,82 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

#### Dix principaux placements

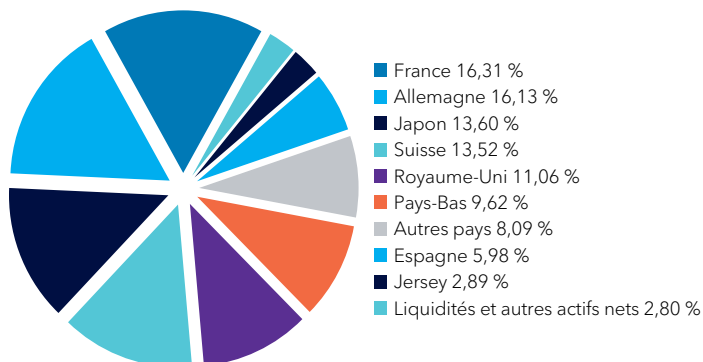
|                         |        |
|-------------------------|--------|
| ING Groep N.V.          | 4,72 % |
| Allianz SE              | 4,17 % |
| SAP SE                  | 3,39 % |
| Schneider Electric S.A. | 3,38 % |
| Coca-Cola HBC AG        | 3,32 % |
| ASML Holding NV         | 3,27 % |
| Fresenius SE & Co. KGaA | 3,23 % |
| CaixaBank S.A.          | 3,20 % |
| ABB Ltd.                | 3,15 % |
| Daifuku Co., Ltd.       | 3,08 % |

Les 10 principaux placements représentent 34,91 % du fonds.

Nombre total de placements : 48

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

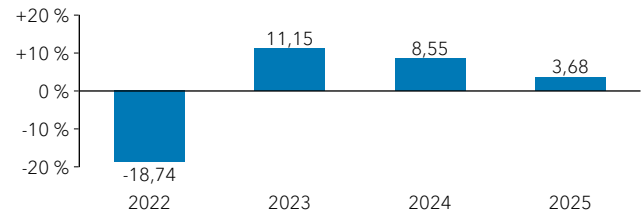
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 an(s) détient maintenant 1 016,45 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,41 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. Dans les 4 dernières années, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 novembre 2012                                                      |
| Date où le fonds a été offert :                        | 1 novembre 2012                                                      |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 191 943 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 266,22 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 1 431 426                                                            |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 3,24 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 30,60 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Mawer Investment Management Ltd.                                     |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

#### Dix principaux placements

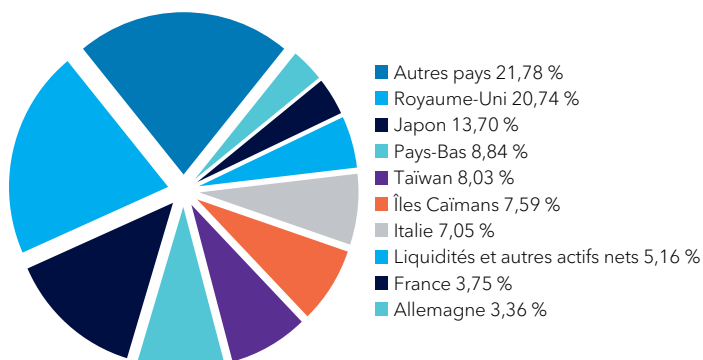
|                                                 |        |
|-------------------------------------------------|--------|
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd. | 6,24 % |
| Tencent Holdings Limited                        | 5,07 % |
| FincoBank SpA                                   | 3,05 % |
| SK Hynix, Inc.                                  | 2,97 % |
| AON plc                                         | 2,56 % |
| Shell PLC                                       | 2,52 % |
| AerCap Holdings N.V.                            | 2,47 % |
| Bons du Trésor du Canada, 25 février 2026       | 2,45 % |
| Deutsche Boerse AG                              | 2,44 % |
| Baycurrent Inc.                                 | 2,43 % |

Les 10 principaux placements représentent 32,20 % du fonds.

Nombre total de placements : 67

#### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

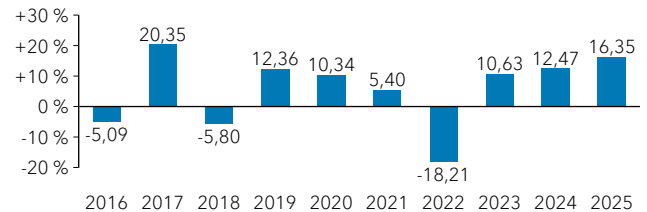
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

#### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 664,82 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,23 % par année.

#### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme d'actions provenant principalement des marchés hors de l'Amérique du Nord. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

#### Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 20 décembre 2021                                                     |
| Date où le fonds a été offert :                        | 20 décembre 2021                                                     |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 32 119 000 \$                                                        |
| Valeur liquidative par part :                          | 122,59 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 263 486                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,91 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 14,25 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Mawer Investment Management Ltd.                                     |

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis.

##### Dix principaux placements

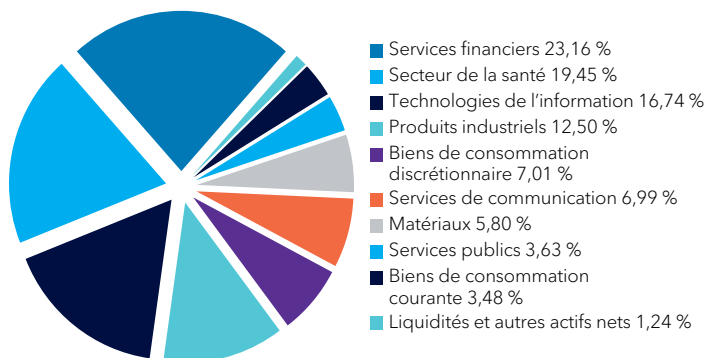
|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Amphenol Corporation           | 5,36 % |
| Microsoft Corporation          | 5,31 % |
| Alphabet Inc.                  | 4,94 % |
| Amazon.com Inc.                | 4,28 % |
| Visa Inc.                      | 3,76 % |
| Cencora, Inc.                  | 3,58 % |
| Waters Corporation             | 3,54 % |
| CME Group Inc.                 | 2,86 % |
| Martin Marietta Materials Inc. | 2,84 % |
| Arthur J. Gallagher & Co.      | 2,82 % |

Les 10 principaux placements représentent 39,29 % du fonds.

Nombre total de placements : 60

##### Répartition des placements

31 décembre 2025



#### Quel a été le rendement du fonds?

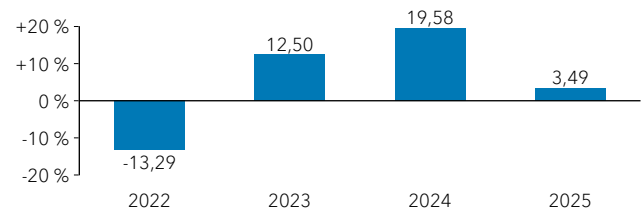
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

##### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 an(s) détient maintenant 1 207,30 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,82 % par année.

##### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. Dans les 4 dernières années, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours desquelles la valeur a diminué.



#### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



#### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [phs\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:phs_wealth_mgmt@cooperators.ca)

# APERÇU DU FONDS

## CELI Portefeuilles polyvalents<sup>MC</sup>

### Fonds d'actions américaines Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

## Bref aperçu

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds :                            | 1 octobre 2003                                                       |
| Date où le fonds a été offert :                        | 2 janvier 2009                                                       |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 :                    | 136 369 000 \$                                                       |
| Valeur liquidative par part :                          | 632,69 \$                                                            |
| Nombre de parts en circulation :                       | 517 568                                                              |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :                     | 2,86 %                                                               |
| Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 : | 19,42 %                                                              |
| Placement minimal :                                    | Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$ |
| Gestionnaire de portefeuille :                         | Addenda Capital Inc.                                                 |

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

### Dix principaux placements

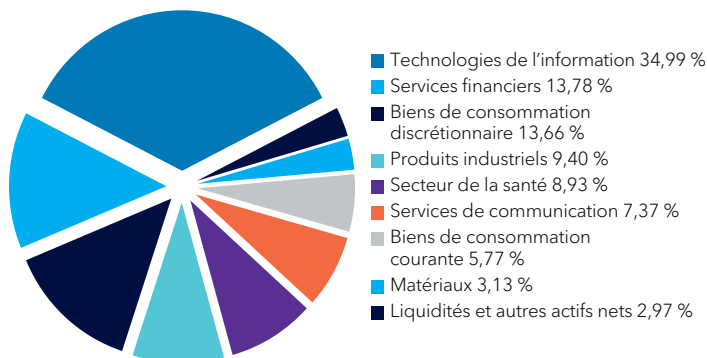
|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Alphabet Inc.         | 7,54 % |
| Microsoft Corporation | 7,15 % |
| Apple Inc.            | 6,83 % |
| Broadcom Inc.         | 6,47 % |
| NVIDIA Corporation    | 4,86 % |
| Amazon.com Inc.       | 3,89 % |
| JPMorgan Chase & Co.  | 3,61 % |
| Amphenol Corporation  | 3,54 % |
| Visa Inc.             | 3,49 % |
| TJX Companies Inc.    | 3,38 % |

Les 10 principaux placements représentent 50,76 % du fonds.

Nombre total de placements : 43

### Répartition des placements

31 décembre 2025



## Quel a été le rendement du fonds?

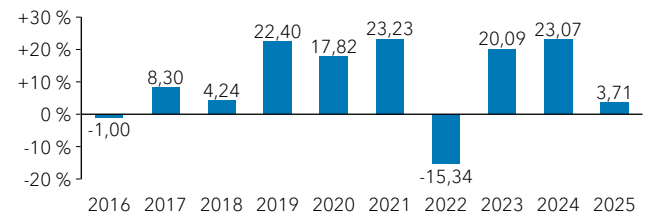
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

### Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 577,34 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 9,93 % par année.

### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

### 3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 25 \$ après le premier retrait de chaque année civile

Frais de transfert interfonds : 20 \$ après le quatrième transfert interfonds de chaque année civile

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : [pws\\_wealth\\_mgmt@cooperators.ca](mailto:pws_wealth_mgmt@cooperators.ca)